

Saint-Louis, le 25 août 2014

Madame,
Monsieur,

Vous savez les difficultés que rencontrent les discussions franco-suissees quant à la fiscalité applicable sur notre plate-forme binationale.

Ces discussions, qui font suite à des prises de positions de l'administration française remettant en cause les pratiques établies sur des décennies, sont engagées depuis de nombreux mois. Elles portent sur des sujets aussi vitaux que l'imposition des entreprises installées dans le secteur suisse de l'Aéroport, celle de l'Etablissement Public binational proprement dit, et les taxes prélevées par l'Aviation Civile.

Un courrier a été adressé fin juillet par la partie française à la partie suisse, qui affirme l'application du droit fiscal français. Il en est notamment ainsi en ce qui concerne l'impôt sur les sociétés auquel seraient soumises les entreprises suisses. Un ultimatum est également fixé pour la TVA, qui est actuellement de 20% en France contre 8% en Suisse.

Les conséquences de ces mesures, si elles viennent à être appliquées, sont potentiellement dévastatrices pour le développement de la plate-forme et pour l'emploi des alsaciens. Pour mémoire, le secteur suisse porte 4500 emplois directs, dont 2700 vont à des employés français. L'application unilatérale du droit fiscal français aux entreprises installées dans le secteur suisse les amènerait à évoluer dans un environnement qu'elles ne connaissent pas et qui ne présente pas aujourd'hui, à leurs yeux, les conditions de compétitivité qui leur ont permis de se développer. Ces entreprises seraient inévitablement amenées à envisager une relocalisation en Suisse, au détriment de l'emploi alsacien.

Il est nécessaire que nous nous mobilisions tous afin d'éviter cette catastrophe économique. Nous vous invitons à débattre de la situation et des actions à entreprendre immédiatement

**Mercredi prochain 27 août 2014 à 09h45
à l'EuroAirport, salon des Aviateurs**

Nous prévoyons un point-presse à l'issue de cette réunion à 11h00.

Nous sommes convaincus que la mobilisation de tous permettra de trouver au bout du compte une solution acceptable pour les deux parties, comme cela a toujours été le cas par le passé, permettant la poursuite du développement des activités et de l'emploi sur notre site au succès à ce jour exceptionnel.

Comptant sur votre présence et votre appui, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération la meilleure,



Jean-Pierre Lavielle,

Président du Conseil d'administration
de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse



Jean-Marie Bockel,
Administrateur

Membre français du Comité de Direction
de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

et

Charles Buttner, Jean-Marie Zoellé, Francis Gissingner

Membres français du Conseil d'administration
de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Liste des destinataires :

Arlette Grosskost, Députée du Haut-Rhin,
Francis Hillmeyer, Député du Haut-Rhin,
Jean-Luc Reitzer, Député du Haut-Rhin,
Jean-Marie Bockel, Sénateur du Haut-Rhin,
Françoise Boog, Sénatrice du Haut-Rhin,
Patricia Schillinger, Sénatrice du Haut-Rhin,
Catherine Troendlé, Sénatrice du Haut-Rhin,
Philippe Richert, Président du Conseil Régional d'Alsace,
Charles Buttner, Président du Conseil Général du Haut-Rhin,
Jean Rottner, Maire de Mulhouse,
Jean-Marie Zoellé, Maire de Saint-Louis,
Olivier Becht, Premier Vice-Président de M2A,
Alain Girny, Président de la Communauté de Communes des Trois Frontières
Jean-Pierre Lavielle, Président de la CCI Sud Alsace Mulhouse
Francis Gissingner, CCI Sud Alsace Mulhouse